

Gaza : Accord de principe avec Israël sur le remboursement des dégâts causés à des biens de l'ONU

8 janvier 2010 – Israël et les Nations Unies ont conclu un accord de principe sur le remboursement des dégâts causés à des biens de l'ONU lors de l'offensive militaire israélienne contre le mouvement palestinien Hamas il y a un an à Gaza.

Lors des trois semaines de l'offensive en décembre 2008 et janvier 2009, lancée par Israël en représailles à des tirs de roquettes depuis Gaza contre le sud d'Israël, plusieurs bâtiments des Nations Unies, dont des écoles, une clinique et un entrepôt, ont été touchés par des obus de mortier.

Jeudi, le porte-parole du Secrétaire général, Martin Nesirky, n'a pas donné davantage de détails sur le contenu de l'accord. Il a indiqué que l'ONU attendait le feu vert du gouvernement israélien, après quoi l'accord serait finalisé et l'argent versé.

Selon la presse, ces compensations pourraient atteindre 10 millions de dollars.

Les dégâts causés aux biens de l'ONU lors du conflit à Gaza ont fait partie des sujets discutés par le Secrétaire général Ban Ki-moon lors d'une récente conversation téléphonique avec le ministre israélien de la défense, Ehud Barak.